

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mouvement social : pour un soutien de l'activité des commerçants et artisans Question écrite n° 25392

Texte de la question

M. Éric Pauget appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les inquiétudes exprimées par les artisans et les commerçants du pays quant à l'évolution du niveau de leur activité à la fin de l'année 2019. Les mouvements sociaux qui perdurent ont un très fort impact négatif sur les entreprises de nombreux secteurs économiques du pays, au premier rang desquels ceux qui font vivre l'économie des centres-villes. Ces derniers constatent une perte d'exploitation importante avec une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 40 % à 50 %; situation qui met en péril leur existence même ainsi que de nombreux emplois directs et induits. En fin d'année 2019, le département des Alpes-Maritimes, territoire à forte attractivité touristique et au dynamisme économique important est particulièrement illustratif de ce dramatique état de fait général. Dans ce contexte économique et social très difficile, les intéressés attendent du Gouvernement, en lien avec les collectivités territoriales, un soutien pour compenser les pertes subies par les plus touchés d'entre eux et des mesures incitant et facilitant un retour de la clientèle. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend faire en faveur de ces entreprises commerciales et artisanales dont l'activité est réduite du fait de l'actuel mouvement social qui impacte l'économie française.

Données clés

Auteur : M. Éric Pauget

Circonscription: Alpes-Maritimes (7e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25392 Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 décembre 2019, page 11266

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)